

Ah mon vieux manteau...

Les enfants grandissent, les vêtements s'usent, vous avez peut-être fait le tri dans les placards... Savez-vous que les vêtements usagés, troués, tachés se recyclent aussi ?

En France, Eco-TLC a été chargé d'organiser la récupération des « Textiles, Linge de maison et Chaussures » usagés ou en bon état et d'en assurer la valorisation.



Quels textiles ?

- Les vêtements (du plus petit au plus grand)
- Le linge de maison
- Les chaussures, sacs, ceintures

Où déposer ces textiles ?

- Dans les antennes locales d'associations.
- Dans les conteneurs des collecteurs agréés par Eco-TLC, reconnaissables à ce logo :

Les conteneurs les plus proches :

Merci d'indiquer les emplacements des bornes agréées dans votre commune ou dans la commune la plus proche.

Vous trouverez d'autres points d'apport volontaire sur www.lafibredutri.fr



Comment bien trier ?



Tous les textiles se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par PAIRES. Tout est placé dans un SAC bien fermé.



Ne pas déposer d'articles souillés par des produits chimiques (solvants/peinture) ou simplement mouillés.

La seconde vie de mes textiles usagés

60% des TLC usagés triés* sont à destination du réemploi et alimentent le marché de la seconde main en France et à l'étranger.

25% sont recyclés (8% en chiffons d'essuyage, 17% sont effilochés pour fabriquer des matériaux non-tissés).

Seuls 15% des TLC usagés triés n'ont pas encore de valorisation. Ils sont enfouis ou incinérés.